



RAPPORT du Maire

sur la situation financière de 2019

Chères Verdunoises,
Chers Verdunois,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Verdun. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2019. L'objectif premier de l'arrondissement est de favoriser le développement durable de Verdun par le verdissement de ses espaces ainsi que par la promotion de la culture, du transport actif et du commerce local. De plus, l'arrondissement favorise la mise sur pied de projets porteurs où l'action et la participation citoyenne prédominent. Il collabore activement avec ses partenaires afin de faire prospérer la communauté verdunoise. Les chiffres présentés dans ce document vont dans ce sens et reflètent cette volonté.

Il est toutefois important de souligner que la Ville de Montréal, ses arrondissements et ses services font face à des pressions financières et opérationnelles croissantes, et ce, depuis quelques années.

À cela s'ajoutent les répercussions économiques de la crise sanitaire actuelle, qui posera des défis budgétaires importants en 2020 et 2021.

C'est dans ce contexte et dans un souci de gestion responsable que l'arrondissement a jeté les bases d'un plan financier ce printemps afin d'atténuer les impacts de la pandémie mondiale de la COVID-19 sur ses finances.

Jean-François Parenteau

FAITS SAILLANTS

Budget de fonctionnement

Les principales réalisations de l'année dernière se résument ainsi :

- Ouverture de la plage urbaine de Verdun;
- Tenue de plusieurs événements rassembleurs d'envergure : Festival international de Jazz (plus de 80 000 participants), Cabane Panache et Bois rond (80 000 participants), 9^e édition du Festival Marionnettes Plein la rue (65 000 participants);
- Implantation d'un projet pilote de bandes cyclables sur la rue de Verdun;
- Tenue d'une charrette de design urbain pour le développement et la mise en valeur du secteur Hickson-Dupuis;
- Plantation de 310 arbres pour réduire les îlots de chaleur et remplacer les frênes abattus en raison de l'agrire du frêne.

Mise en œuvre des actions inscrites aux plans suivants :

- Plan local de déplacements – an 2;
- Politique d'achat local – an 4;
- Plan d'action en accessibilité universelle 2017-2021 – an 3;
- Plan de développement stratégique de Verdun 2015-2025 avec un taux de réalisation de 89 % – an 5;
- Plan de développement culturel de l'arrondissement de Verdun 2019-2023 – avec un taux de réalisation de 90 % – an 1.

Programme triennal d'immobilisations

Les investissements de la Ville de Montréal et de l'arrondissement sur le territoire de Verdun totalisent 43 538 664,80 \$ et ont permis la réalisation de plusieurs projets importants pour la communauté notamment :

- Poursuite des travaux de l'Auditorium de Verdun;
- Ouverture de la plage de Verdun;
- Réaménagement du parc Duquette pour, entre autres, le rendre accessible universellement;
- Aménagement autour du parc-école des Marguerite;
- Réfection des aires de jeu dans le parc de la Fontaine;
- Investissements de 10 178 710 \$ dans les programmes de réfection du réseau routier et pour des travaux de réhabilitation du réseau des égouts pluviaux et des conduits d'eau.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2019

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
Revenus						
Taxes	6 622,2	6 817,4	6 981,0	7 023,4	(42,4)	7 023,4
Transferts centraux	25 022,9	25 385,6	24 973,2	25 447,9	(474,7)	25 368,3
Services rendus et autres revenus	1 760,7	1 642,8	1 584,5	1 861,3	(276,8)	1 861,3
Transferts	(166,3)	0,4	-	-	-	-
Total - Revenus	33 239,5	33 846,2	33 538,7	34 332,6	(793,9)	34 253,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 553,0	5 590,8	5 186,6	5 736,3	549,7	5 536,6
Sécurité publique	479,1	491,8	465,8	523,5	57,7	505,1
Transport	10 046,9	11 680,5	10 093,5	9 314,2	(779,3)	9 871,0
Hygiène du milieu	2 224,5	2 300,9	2 376,6	2 472,8	96,2	2 448,7
Santé et bien-être	498,5	169,9	554,9	482,5	(72,4)	599,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 186,1	2 291,7	2 333,9	2 160,8	(173,1)	2 415,0
Loisirs et culture	13 208,0	13 766,7	14 821,9	15 365,6	543,7	15 446,0
Total - charges de fonctionnement	34 196,1	36 292,3	35 833,2	36 055,7	222,5	36 821,5
Affectation	1 090,1	2 427,2	2 963,6	1 723,1	1 240,5	2 568,5
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	133,5	(18,9)	669,1	-	669,1	-
Ajustements	2 759,7	1 574,7	1 113,8			
Excédent (déficit) de gestion	2 893,2	1 555,8	782,9	-	1 782,9	-

ÉTATS FINANCIERS 2019

Budget de fonctionnement de l'arrondissement

L'exercice financier 2019 s'est terminé avec un surplus de gestion de 1 782 900 \$. Celui-ci est lié aux opérations de revenus et charges de fonctionnement de l'arrondissement d'un montant de 669 100 \$ et à des affectations par la ville-centre de 1 113 800 \$. Les affectations de la ville-centre comprennent des ajustements non récurrents, dont le plus important est dû à une remise de 977 900 \$ provenant de la mutualisation des revenus de permis de construction.

Au chapitre des revenus, l'écart défavorable de -474 700 \$ des transferts centraux s'explique principalement par la comptabilisation des investissements de 395 100 \$ du Plan d'action canopée. Ce même montant est inclus au chapitre des affectations. Pour ce qui est des services rendus et autres revenus, l'écart défavorable de -276 800 \$ s'explique principalement par la baisse des revenus découlant des travaux effectués par la Ville (dépôts de garantie) qui produit un surplus d'un montant équivalent aux charges de fonctionnement de l'ordre de 200 000 \$.

Au chapitre des charges de fonctionnement, l'arrondissement a enregistré un excédent de 222 400 \$, soit la contrepartie découlant des travaux effectués par la Ville. Malgré le déficit lié aux activités de déneigement (transport), en raison des chargements additionnels de 2019, une gestion rigoureuse a permis à l'arrondissement d'assurer l'équilibre financier.

Afin d'équilibrer le budget de 2019, l'arrondissement a eu recours à son surplus de gestion d'une somme de 1 723 100 \$. Soulignons qu'une somme additionnelle de 845 500 \$ a été affectée au courant de l'année afin de financer différentes dépenses, les plus importantes étant liées aux opérations de déneigement de 447 200 \$, à l'octroi d'une contribution financière à la Société de développement commercial de la Promenade Wellington de 112 000 \$ et à des projets prioritaires, dont la refonte de la réglementation et les activités des bibliothèques (286 300 \$). À ce montant s'ajoute l'ajustement pour le Plan d'action canopée de 395 100 \$ mentionné au chapitre des transferts centraux.

Programme triennal d'immobilisations 2019

Verdun a investi 15 103 000 \$, dont 13 715 000 \$ financés par règlement d'emprunt et 2 276 000 \$ financés par une subvention en provenance de la Communauté métropolitaine de Montréal pour la réalisation de la plage.

1 890 000 \$ ont été alloués à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de rues et de trottoirs tels que ceux des rues Melrose et Godin, des ruelles vertes Evelyn-Gertrude, de l'Église-Galt, 3^e Avenue et Victor, ainsi que l'installation des lampadaires sur la piste cyclable de L'Île-des-Sœurs. Afin de favoriser les déplacements en transport actif et d'apaiser la circulation, l'aménagement de 16 saillies de trottoir, 54 dos d'âne et 11 arrêts a été effectué.

718 000 \$ ont été attribués aux parcs, aux places publiques, aux espaces verts et pour la mise en valeur des berges. Ceci a permis, des réaménagements et la modernisation des équipements du parc Duquette, autour du parc-école des Marguerite et au parc Elgar et la réfection partielle des espaces de jeux dans les parcs de la Fontaine et Marin.

427 000 \$ ont été consacrés à l'entretien des bâtiments administratifs et un montant de 8 682 000 \$ pour la poursuite des travaux de l'Auditorium.

3 386 000 \$ ont été engagés pour les travaux d'aménagement de la plage urbaine de Verdun.

En plus des investissements mentionnés ci-dessus, l'arrondissement a bénéficié d'investissements de la Ville de Montréal de l'ordre de 10 178 710 \$ pour le programme de réfection routière et d'un montant de 18 256 955 \$ pour le financement des travaux de réfection de l'Auditorium. Malgré le fait que ces montants ne soient pas inclus aux états financiers de l'arrondissement, ce sont 28 435 000 \$ en investissements additionnels, portant à 43,5 M\$ la valeur des investissements de 2019 sur le territoire de Verdun.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES (en milliers de dollars)

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2019 Budget	2019 Réalizations	2018 Réalizations
Revenus			
Transferts		1 165	1 280
Autres revenus			
Contributions des promoteurs		(9)	
Autres		1 120	
		2 276	1 280
Affectations			
Activités de fonctionnement			
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		(888)	837
		(888)	837
Financement par emprunt/à financer	5 362	13 715	4 499
Total	5 362	15 103	6 616
Acquisition d'immobilisations			
Administration générale		129	109
Sécurité publique			
Transport	2 155	1 957	2 266
Hygiène du milieu		181	9
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	500		
Loisirs et culture	2 707	12 836	4 232
Total	5 362	15 103	6 616

Rapport du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.

Liste des contrats

Suivant les articles 477.5 et 477.6 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la Ville publie et tient à jour, sur internet, un liste des contrats qui sont conclus et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Bien qu'il ne soit dorénavant plus requis de joindre cette liste l'arrondissement juge important, par souci de transparence de le faire. Ainsi, la liste des contrats, pour la période du 8 mai 2019 au 7 mai 2020 inclusivement, approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires a été déposé en séance du conseil du 30 juin 2020.